



**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de
la Coopérative de ski de fond Mouski ayant eu lieu
le 27 septembre 2023 à 19h30 à la salle GL-217 du
Complexe sportif Desjardins, 150 2e Rue E,
Rimouski (Québec), G5L 9H9**

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

L'assemblée est ouverte à 19h35. On constate le quorum de 26 personnes présentes, dont au moins 12 membres.

Le président de la Coop Mouski, Monsieur Francis Roy, souhaite la bienvenue aux gens présents.

2. Nomination d'un ou d'une président(e) d'assemblée

Madame Josée Bilodeau propose Monsieur Francis Roy comme président d'assemblée. Monsieur Roy accepte.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé aux participants avant la présente réunion. Au varia, aucun point n'est ajouté par les participants présents. Madame Nicole Bélanger corrige le point que les prévisions budgétaires présentées aujourd'hui seront celles de 2023-2024.

L'ordre du jour est proposé par Monsieur Gaetan Beaudoin, secondé par Guy Canuel.

Adopté à l'unanimité

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du
5 octobre 2022**

Les gens présents prennent connaissance du procès-verbal de l'an passé. Une correction est apportée au point 10. Varia a): on devrait lire "Exemption de taxes: Gaetan Beaudoin [...]". La correction sera apportée.

Ainsi modifié, le procès-verbal est proposé par Monsieur Martin Lagacé, secondé par Monsieur Jacques Lévesque.

Adopté à l'unanimité

5. Présentation du rapport annuel 2022-2023 du conseil d'administration

a. Rapport d'activités 2022-2023

Le rapport d'activité est lu par le président d'assemblée. Il sera annexé à ce procès-verbal.

Des explications sont fournies concernant la demande de subvention faite à la Ville de Rimouski pour les années 2024 et 2025, qui est une demande de soutien au fonctionnement. Ceci vise surtout l'octroi de fonds pour l'entretien des pistes en saison et hors-saison. La décision sera rendue par la ville en décembre 2023.

Nous avons maintenant 205 membres en date d'aujourd'hui.

La fréquentation se maintient par rapport à l'année précédente, malgré le chablis ayant frappé dans la période des Fêtes. Monsieur Francis Roy souligne la participation des bénévoles ayant aidé au nettoyage des pistes et les remercie chaleureusement.

Il décrit tous les travaux ayant été réalisés durant la saison estivale pour améliorer les pistes, dont la création d'un lien entre les pistes 3 et 4.

Les autres réalisations ainsi que les différents événements organisés par la Coop Mouski durant l'année sont mentionnés.

b. États financiers 2022-2023

Madame Nicole Bélanger présente les états financiers de la Coop Mouski, qui ont été préparés par Madame Line Perreault, responsable de la comptabilité. Les questions des participants sont répondues au meilleur des connaissances des membres du conseil d'administration présents compte tenu de l'absence de Madame Perreault.

Monsieur Gilles Cormier propose l'adoption des états financiers tels que présentés, appuyé de Monsieur Michael Scarratt.

Adopté à l'unanimité

c. Prévisions budgétaires 2023-2024

Madame Nicole Bélanger fait la lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2023-2024. L'exposé est clair. On explique que le déficit attendu de 8000\$ est dû aux travaux réalisés sur les pistes.

Les prévisions budgétaires ainsi présentées sont proposées par Monsieur Claude Doucet et il est secondé par Monsieur Bernard Caron.

Adopté à l'unanimité

6. Nomination d'un vérificateur

Le conseil d'administration suggère que Madame Line Perreault soit nommée vérificatrice pour l'année 2022-2023.

Monsieur Dany Smith appuie cette suggestion et Louis Desmarais le seconde.

Adopté à l'unanimité

7. Rapport du responsable de Mouski Nordique

Monsieur Hugues Benoît, responsable de Mouski Nordique, ne pouvait pas être présent à la présente réunion. Monsieur Guy Cantin fait la lecture du rapport d'activité produit par Mouski Nordique.

Il y a eu un nombre record d'inscriptions cette année et une excellente participation à différentes compétitions. Les résultats en terme de performances ont été au delà des attentes. En particulier, deux membres du club ont été invités au championnat canadien. Le club se classe 9e au classement global de l'année 2022-2023. Trois membres sont invités au camp de développement de SFQ.

Le club comporte plusieurs entraîneurs, dont un entraîneur de niveau 4.

Le bilan de l'année est donc fortement positif pour l'école de ski. Mouski Nordique remercie la Coop Mouski pour l'excellente collaboration et le traçage des pistes toujours au mieux.

Madame Myriam Bourgeois propose une motion:

Félicitations à l'ensemble des entraîneurs de l'école de ski ainsi qu'aux athlètes de l'école de ski. Les gens présents à l'assemblée générale annuelle soulignent l'excellente performance du club pour l'année 2022-2023, avec mention spéciale pour l'entraîneure en chef Madame Annick Gagné pour l'impressionnant travail réalisé cette année.

Secondé par Monsieur Guy Cantin, la motion est adoptée à l'unanimité.

8. Ratification des actes des administrateurs

Monsieur Martin Lagacé, secondé par Monsieur Bernard Caron propose la ratification des actes des administrateurs.

Adopté à l'unanimité

9. Élections

Les administrateurs dont le poste est impair terminent leur mandat. La liste des administrateurs et leurs postes respectifs est la suivante:

1. Yanick Gendreau (mandat renouvelable)
2. André Banville (mandat 1, an 2)
3. Francis Roy (mandat renouvelable)
4. Dave Dumas (mandat 1, an 2)
5. Guy Cantin (mandat non renouvelable)
6. Josée Bilodeau (mandat 2, an 2)

7. Marc Fougères (mandat renouvelable)
8. Nicole Bélanger (mandat 1, an 2)
9. Franck Michel (mandat renouvelable)

Monsieur Francis Roy propose que Monsieur Guy Cantin comme président d'élection, et ce dernier accepte.

Monsieur Dave Dumas propose que Madame Josée Bilodeau soit nommée secrétaire d'élection. Elle accepte.

À noter que Monsieur Yanick Gendreau et Monsieur Franck Michel ont fait mention lors de la dernière réunion du conseil d'administration qu'ils ne désirent pas renouveler leur mandat sur le conseil d'administration. Monsieur Marc Fougères ne peut pas poursuivre son mandat sur le conseil d'administration pour le moment.

Les mises en candidature sont les suivantes:

Monsieur Francis Roy, proposé par Gilles Cormier
Monsieur Michael Scarratt se propose
Madame Hélène Goulet, proposée par Monsieur Francis Roy
Monsieur Gilles Cormier, proposé par Madame Hélène Goulet
Monsieur Gilbert Pelletier, proposé par Monsieur Francis Roy
Monsieur Jacques Lévesque, proposé par Monsieur Francis Roy
Monsieur Louis Demarais proposé par Monsieur André Banville
Monsieur Claude Doucet, proposé par Monsieur André Banville

La période de mise en candidatures est déclarée fermée par le président d'élection par fin des propositions.

Suite à la fin des mises en candidatures, Madame Hélène Goulet, ainsi que Messieurs Francis Roy, Gilles Cormier et Michael Scarratt acceptent une candidature sur un poste d'administrateur au conseil d'administration. Sur cinq postes en élection, il y a donc quatre candidats intéressés. Ils sont donc déclarés élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration aura donc le mandat de compléter sa composition en recrutant une personne pour combler le poste vacant.

10. Points d'information

a) Consultation sur la numérotation des pistes

Monsieur Marc Fougères et Monsieur André Banville expliquent une proposition de renumérotation des pistes. Cette proposition a pour but d'améliorer la sécurité des usagers en facilitant l'orientation de ceux-ci dans les pistes. Plusieurs commentaires pertinents sont entendus des participants à l'assemblée. On souligne la nécessité de cesser l'utilisation des termes jugés folkloriques pour désigner les pistes et l'importance de bien orienter les usagers moins habitués lorsqu'ils se présentent à la réception du chalet.

b) Projets de rénovation

Les projets de rénovation discutés en conseil d'administration (amélioration des salles de bains/éclairage, création de salles pour se changer et création d'un portique/refonte de la devanture) sont brièvement discutés par Monsieur Francis Roy. Les commentaires des participants sont entendus.

c) Événements pour la prochaine saison

Monsieur Francis Roy explique les différents événements à venir:

Formation d'officiels de course certifiés par Ski de fond Québec: ceci bonifierait la tenue d'événements au Centre de plein air Mouski. Au moins quatre officiels certifiés seraient souhaités.

Défi de ski de fond au profit de l'organisme Le petit repère: ce défi aura lieu encore cette année au mois de mars 2024.

Loppet provinciale: elle est déjà au calendrier de Ski de fond Québec, et se tiendra vers la fin janvier 2024.

Monsieur Roy lance un appel aux bénévoles voulant s'impliquer dans l'organisation et le bon déroulement de ces activités.

11. Varia

Aucun point n'a été ajouté en varia par les participants à l'assemblée.

12. Levée de l'assemblée

Monsieur Martin Lagacé propose la levée de l'assemblée, secondé par Guy Cantin. Elle se termine à 21h20.

Francis Roy
Président

Josée Bilodeau
Secrétaire

Procès-verbal rédigé par Josée Bilodeau (2023-09-27)